

<http://ugtg.org/spip.php?article1868>



**LKP : On se moque de nous.  
ON FWA ANKÒ, YO KA PRAN  
NOU POU KOUYON ! Pourquoi**

**V. Lurel ne baisse-t-il pas le**



**prix des carburants en** Date de mise en ligne mardi 4 septembre 2012

**Guadeloupe ?**

- Dossier spécial LKP - Expressions -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## YO PANI PON RÈSPE POU NOU

Les prix des carburants ont baissé de 6 centimes en France depuis le 29 août dernier après plusieurs jours d'annonce et de discussion. Curieusement, la situation dans les « outre-mer » a été purement et simplement « oubliée » alors que les carburants y sont plus chers. Et pourtant, il y a un ministre des « outre mer » !

Il aura fallu une lettre ouverte du LKP au ministre de l'économie pour entendre le ministre des DOM déclarer qu'il a saisi « **les préfets pour préparer la mise en oeuvre du plan du gouvernement pour faire face à la hausse des prix du carburants** ». Et de préciser que le plan gouvernemental sera appliqué « *en tenant compte des particularités fiscales et réglementaires des différents territoires* ».

Le ministre annonce même le gel des prix des carburants en outre-mer : « **dans les quatre départements d'outremer dans lesquels s'applique un contrôle des prix et dans l'attente des résultats de ces négociations, il n'y aura pas d'évolution des prix des carburants** ».

**COMMENT LE MINISTRE DES DOM PEUT-IL GELER LE PRIX DES CARBURANTS EN GUADELOUPE ET DÉCLARER, DANS LE MÊME TEMPS, NE PAS POUVOIR FAIRE APPLIQUER LA BAISSÉ IMMÉDIATEMENT ?**

Visiblement, on se moque de nous. **ON FWA ANKÒ, YO KA PRAN NOU POU KOUYON !**

**D'autant qu'au regard de la fiscalité applicable en Guadeloupe, nous devrions bénéficier de prix inférieurs aux prix France puisque :**

" **la TSC (Taxe spéciale sur la consommation) en Guadeloupe est largement inférieure à la TICPE (Taxe Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) appliquée en France.** La TSC s'élève à 49,937 centimes/litre pour le super et 28,09 centimes/litre pour le gazole alors que la TICPE moyenne, en France, est de 60,69 centimes/litre pour le super et 42,84 centimes/litre pour le gazole.

" **Les taux d'octroi de mer (5%) et d'octroi de mer régional (2,5 %) sont, par ailleurs, inférieurs au taux de TVA qui s'élève à 19,6 % en France.**

POUKI TAN NOU PLI CHÈ alors même que nous sommes censés, en plus, bénéficier d'un système administré garantissant un encadrement des prix du carburant ?

**C'est bien que cet encadrement administratif est une mascarade :**

**Ce n'est pas l'administration publique mais la Raffinerie des Antilles (SARA) qui fixe le prix des carburants** en estimant elle-même le montant de ses coûts, l'Etat ne faisant que valider, chaque 1er du mois par arrêté préfectoral, un prix maximum de vente aux consommateurs couvrant automatiquement les dits coûts.

**- En vérité, le prix du litre d'essence ne varie donc pas selon l'évolution du prix de baril de brut mais en fonction de l'ensemble des coûts mensuels que présente la SARA.**

Les marges limites de gros et de détail qui amènent le carburant réglementé de Guadeloupe à un tarif identique - et parfois supérieur - au prix non réglementé du carburant de France, sont, elles, fixées de façon annuelle.

â€” la marge de gros de la SARA est donc garantie et fixe pour l'année entière quelle que soit l'évolution du prix du baril de brut. Cette marge de gros représente, en réalité, un bénéfice minimal garanti.

**NON CONTENTE DE JOUIR D'UNE RENTE DE MONOPOLE, LA SARA BÉNÉFICIE D'UNE RENTE DE SITUATION GARANTIE, NÉGOCIÉE ET CONVENUE AVEC LE MINISTÈRE DU BUDGET.**

En conséquence, LKP réaffirme que :

- ▶ **le prix des carburants en Guadeloupe est avant tout un prix politique** établi afin de garantir à la SARA, et aux compagnies pétrolières qui en sont actionnaires, une marge bénéficiaire annuelle négociée directement avec l'Etat.
- ▶ **La valse mensuelle des prix publiée par le préfet n'est qu'une manipulation** pour faire croire au consommateur guadeloupéen qu'il paie le juste prix alors qu'il est racketté au profit de multinationales.

A titre de comparaison, prix moyens des carburants en France et en Guadeloupe :

**- France au 01/09/2012 (prix indicatifs)**

*Super sans plomb* **1,51 Euros**

*Gazole* **1,34 Euros**

**- Guadeloupe au 01/09/2012**

*Super sans plomb* **1,60 Euros**

*Gazole* **1,44 Euros**

**LKP, Lapwent 31.08.2012**